

La finance solidaire franchit un nouveau cap :

Plus d'un million de souscriptions à un produit d'épargne solidaire !

Paris, le 24 octobre 2013 – Finansol est fier de pouvoir annoncer que la finance solidaire a franchi un nouveau cap dans son développement en dépassant le million de souscriptions à un produit d'épargne solidaire à fin 2012. Un nouvel élément qui montre l'intérêt grandissant des Français pour cette autre façon d'épargner. L'association réaffirme à cette occasion son ambition de faire passer à 1% la part de l'épargne solidaire dans le patrimoine financier des Français.

1 018 000 souscriptions à un produit d'épargne solidaire en France, une première étape

1 018 000 souscriptions, la gamme des placements solidaires est vaste : FCP ou SICAV solidaires, fonds d'épargnes salariales solidaires, livrets d'épargne de partage, action non cotées d'entreprise solidaire... Plus de 80% de ce million de souscriptions a été réalisé par les salariés via leur dispositif d'épargne salariale solidaire (PEE, PEI, PERCO et PERCOI), 10% par le biais d'un produit bancaire et 9% via un produit commercialisé par une entreprise solidaire (parts de capital, dépôts à terme, obligations associatives...).

"Dépasser le million de souscriptions révèle l'ampleur prise par la finance solidaire. De plus en plus d'épargnants cherchent à concilier sens et rentabilité pour leur placements. Ils trouvent une réponse dans l'épargne solidaire : rentabilité sociale et financière sont les deux principes qui animent la finance solidaire. Dans ce contexte l'ambition de Finansol du 1% solidaire est à portée de main", déclare Sophie des Mazery, directrice de Finansol.

Une ambition réaffirmée, passer le cap des 1% solidaire

La part de l'épargne solidaire dans l'épargne financière des Français est de 0,12%, au 31 décembre 2012, dépassant pour la première fois le seuil de 0,1%. Si cette part est encore modeste, elle croît néanmoins rapidement puisqu'elle a doublé en 3 ans. Les taux de croissance affichés par l'épargne solidaire (compris entre 15,2 et 47,2% depuis 2009) ont été systématiquement supérieurs à ceux du patrimoine financier des Français qui atteint 3.809 milliards d'euros en 2012 (source : Banque de France).

En 2012, les acteurs de la finance solidaire se sont fixés pour objectif que la part de l'épargne solidaire atteigne 1% du patrimoine financier des Français d'ici une quinzaine d'années. Finansol reste convaincu que ce changement d'échelle passera par la déclinaison solidaire de tous les produits d'épargne et en tout premier lieu grâce au développement de l'assurance-vie et des livrets d'épargne réglementée solidaires.

"L'assurance-vie qui représente 40% du patrimoine financier des ménages à un rôle majeur à jouer pour atteindre le 1% solidaire. Mais la démocratisation de l'épargne solidaire passera également par l'émergence d'un placement grand public disponible aux guichets de toutes les banques. A cet égard, la popularité des livrets d'épargne réglementée (63 millions de Livrets A et 24 millions de Livrets Développement Durable) nous incite à proposer la possibilité pour les épargnants de rendre leur livret solidaire", précise Sophie des Mazery.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian

md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 120 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org